# EVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES 2010

RAPPORT NATIONAL

BÉNIN



## Le Programme d'évaluation des ressources forestières

Les forêts gérées durablement ont de nombreuses fonctions socioéconomiques et environnementales particulièrement importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale; elles jouent également un rôle crucial dans le développement durable. La possibilité de pouvoir disposer d'information fiable et à jour sur l'état des ressources forestières – non seulement par rapport à la superficie forestière et son changement mais aussi par rapport à des variables telles que le matériel sur pied, les produits forestiers ligneux ou non ligneux, le carbone, les aires protégées, l'utilisation des forêts à des fins récréatives ou à d'autres fins, la diversité biologique et la contribution des forêts aux économies nationales – est essentielle pour les processus de décision des politiques et des programmes forestiers ainsi que du développement durable, et ce à tous les niveaux.

À la demande de ses États membres, la FAO suit régulièrement l'évolution les forêts du monde, ainsi que leur gestion et utilisation, par le biais de son Programme d'évaluation des ressources forestières. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010) a été demandée par le Comité des forêts de la FAO en 2007. Elle sera basée sur un processus exhaustif d'établissement de rapports nationaux et sera complétée par une enquête mondiale par télédétection. L'évaluation portera sur les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts comprenant des variables relatives aux cadres politique, juridique et institutionnel. FRA 2010 entend également contribuer au suivi de la réalisation des aux Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts et de l'Objectif de biodiversité de 2010 de la Convention sur la diversité biologique. La publication des résultats est prévue pour 2010.

Le Programme d'évaluation des ressources forestières est coordonné par le Département des forêts au siège de la FAO à Rome. La personne de référence est:

Mette Løyche Wilkie Forestier principal FAO Département des forêts Viale delle Terme di Caracalla Rome 00153, Italie

Courriel: Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les lecteurs peuvent également écrire à: fra@fao.org

Pour plus d'informations sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales, veuillez consulter: www.fao.org/forestry/fra

#### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La collection de Documents de travail de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) vise à refléter les activités et les progrès du Programme de FRA de la FAO. Les documents de travail ne sont pas des sources d'information faisant autorité – ils ne traduisent pas la position officielle de la FAO et ne devraient pas servir à des fins officielles. Veuillez consulter le site web des forêts de la FAO (www.fao.org/forestry/fr) pour avoir accès à des informations officielles.

La collection de Documents de travail de FRA est une tribune importante pour la diffusion rapide d'informations sur le programme de FRA. Pour signaler d'éventuelles erreurs dans les documents de travail ou fournir des commentaires pour en améliorer la qualité, les lecteurs sont priés d'écrire à fra@fao.org.

## Table des matières

INT	RODUCTION	5
1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	7
2	TABLEAU T2 - REGIME DE PROPRIETE ET DROITS DE GESTION DES FORETS	16
3	TABLEAU T3 - DESIGNATION ET GESTION DES FORETS	20
4	TABLEAU T4 - CARACTERISTIQUES DES FORETS	25
5	TABLEAU T5 - ÉTABLISSEMENT DES FORETS ET REBOISEMENT	28
6	TABLEAU T6 - MATERIEL SUR PIED	30
7	TABLEAU T7 - BIOMASSE	33
8	TABLEAU T8 - STOCK DE CARBONE	35
9	TABLEAU T9 - INCENDIES DE FORET	38
10	TABLEAU T10 – AUTRES PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET VITALITE DES FORETS	
11	TABLEAU T11 - EXTRACTION DE BOIS ET VALEUR DU BOIS EXTRAIT	41
12	TABLEAU T12 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX ET VALEUR DES PFNL EXTRAITS	43
13	TABLEAU T13 - EMPLOI	44
14	TABLEAU T14 - CADRE POLITIQUE ET JURIDIQUE	46
15	TABLEAU T15 - CADRE INSTITUTIONNEL	48
16	TABLEAU T16 - FORMATION ET RECHERCHE	50
17	TABLEAU T17 - RECOUVREMENT DES RECETTES PUBLIQUES ET DEPENSES	52

## Rédaction du rapport et personne de référence

Le présent rapport a été rédigé par:

Nom (NOM DE FAMILLE,	Institution / adresse	Courrier électronique	Télécopie	Tableaux
AKOUEHOU S. Gaston	Directeur du Projet Bois de Feu II (Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles 02 BP1422 Gbégamey Cotonou	akouehougas@yahoo.fr	Tél/Fax (229) 21 33 44 99 95 56 35 34	
En collaboration avec AHONONGA Fiacre	DGFR BP393	boladefi@yahoo.fr	00229 95852722/93488353	

## Introduction

Le Bénin est caractérisé par une diversité agro-écologique. Le couvert végétal se dégrade progressivement et l'on estime qu'environ 70.000 ha de forêt sont défrichés chaque année entre 1990 et 2000 du fait des agressions de l'agriculture, de l'élevage, de l'exploitation forestière incontrôlée et des feux de brousse. Au Nord, on rencontre une végétation de type soudano-sahélien avec une dominance de savanes boisées parsemées d'essences telles que Parkia biglobosa, Vitellaria paradoxa, Daniella oliveri, Afzelia africana, etc. Les galeries forestières qui sillonnent ces savanes sont riches en essences nobles comme : Khaya senegalensis, Khaya grandifoliola, Milicia excelsa, Afzelia africana, Isoberlinia spp., qui sont malheureusement surexploitées. Au centre, les Forêts Classées (FC) de Wari-Maro, des Monts Kouffé et d'Agoua, et celles d'Ouémé Supérieur constituent un véritable complexe forestier. Vers le Sud, on rencontre des forêts résiduelles qui alternent avec des îlots de forêts décidues et semi décidues et le palmier à huile qui occupe l'ensemble des bassins sédimentaires pratiquement jusqu'au littoral où il cède place aux cocotiers aujourd'hui disparus, et où il ne reste de la végétation primaire que quelques îlots forestiers reliques plus ou moins grands dans le domaines classé (Forêt Classée de la Lama, forêt de Pobè, de Sakété) et dans le domaine protégé (Forêts Sacrées, forêt communautaire – forêt marécageuse de Dèmè - Lokoli - Koussoukpa, Niaouli, etc.). Le Bénin compte environ 2.940 forêts sacrées qui sont des reliques de forêts concentrées dans le sud, notamment dans la zone littorale, et constituent des lieux de pèlerinage et de rituels du « vaudoun ».

La partie extrême sud du Bénin est une zone humide dont la végétation originelle est en disparition rapide, particulièrement en ce qui concerne la mangrove au niveau du littoral et du réseau de lagunes côtières, favorisant ainsi l'érosion côtière et le comblement des plans d'eau côtiers.

Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire forestier national, la couverture forestière et arborée estimée en 2007, sur la base des images Landsat TM 2006 – 2007, est de 7,67 millions d'hectares ; soit 68,08% de la superficie du territoire béninois ; et l'ensemble des formations végétales (forestières et agricoles) atteint 99,33% du territoire. La superficie du domaine forestier permanent comprend environ 2,7 millions d'hectares, soit 19% du territoire national, de domaines forestiers classés de l'Etat, répartis entre deux parcs nationaux (843 000 ha), des réserves de faune (420 000 ha) et 58 forêts classées et Périmètres de Reboisement (1 436 500 ha).

Actuellement, il y a 19 forêts classées qui sont dotées de plans d'aménagement forestier participatif, y compris 8 plantations domaniales et 2 parcs nationaux. Les processus d'élaboration de plans d'aménagement participatifs pour 6 autres forêts classées sont en cours.

Les types et les compositions des formations végétales sont fortement influencés par la position du pays dans le « Dahomey Gap », c'est-à-dire la zone d'interruption de la ceinture forestière équato-guinéenne devant relier les blocs forestiers d'Afrique centrale et occidentale. Le couvert végétal national est dominé à 51,54%, par les savanes arborées et arbustives, notamment au-delà de 8°N. Les formations agricoles y compris les jachères occupent 31,22% du territoire national. On dénombre au Bénin, 2 940 forêts sacrées de diverses tailles, totalisant 18 360 hectares, soit 0,16% du territoire national. Elles jouent diverses fonctions au nombre desquelles : fonctions écologiques (8,1%), fonction religieuse (61,14%), fonction socio-culturelle (29,45%).

Les plantations, dominées par les propriétés privées de dimensions plus ou moins importantes, occupent 1,98% de la superficie du territoire national, soit environ 223 521 ha,

et sont composées surtout des anacarderaies dans le centre et le nord, des teckeraies un peu partout, et des palmeraies dans la zone méridionale. On estime à plus de 60 000 ha la superficie reboisée en teck dont près de 21 000 ha de plantations domaniales sous aménagement; plus de 90 000 ha de palmeraies dont 29 125 ha de palmeraies industrielles de l'Etat. Ces plantations servent à alimenter des filières importantes dans la vie socioéconomique nationale et constituent en milieu rural des formes d'épargne et de sécurisation sociale des ruraux.

En dehors des deux (2) aires protégées de gestion de la faune (Parcs Nationaux et Zones Cynégétiques) situées dans la partie septentrionale du Bénin, la situation de la faune dans le Domaine Protégé est caractérisée par sa rareté due à de mauvaises pratiques d'exploitation. Il faut toutefois noter que l'essor de l'élevage non conventionnel ces dernières années, la création prochaine de réserves de faune dans la partie Sud du pays et la volonté du Gouvernement de développer le tourisme cynégétique et de vision sont des signes précurseurs d'une nette amélioration de la gestion des réserves de faune et des aires protégées dans un proche avenir.

Les régions de grandes superficies de formations forestières naturelles commencent au delà de 7°N jusqu'à la limite nord du Bénin, et concentrent également le domaine forestier de l'Etat béninois (forêts classées, aires protégées et plantations domaniales), ainsi que les exploitations agricoles de plus grandes tailles.

## 1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

## 1.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition		
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant		
	une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour		
	cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les		
	terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.		
Autres terres boisées	Terres n'entrant pas dans la catégorie «forêt», couvrant une superficie de plus de		
(ATB)	0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un		
	couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils		
	in situ, ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix		
	pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.		
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».		
Autres terres dotées de	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», couvrant une superficie		
couvert d'arbres	supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent		
(sous-catégorie de «autres	d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité.		
terres»)			
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et		
	réservoirs.		

## 1.2 Données nationales

## 1.2.1 Sources des données

Références des sources	Qualité	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
d'information	(E/M/F)			
<b>PBF2- 2007.</b> Inventaire forestier	E	Différentes	2007	Cet inventaire national forestier a
national		strates et		permis d'élaborer différentes
ProCGRN, 2008 (PGDRN)		types et des		cartes thématiques et de décrire
		forêts		l'inventaire forestier et
		Occupation		délimitation des bassins
		des sols		d'approvisionnement
Akpado, L. 2000. Etude sur les	Е	Superficies	1996	Source secondaire
formations forestières naturelles		végétation		
et sur les plantations forestières		naturelle		
au Bénin CE-FAO-Programme				
Partenariat (1998-2000) Projet				
GCP/INT/679/EC				
FAO/PNUE. 1980. Système	E	Superficie	1975	Source secondaire
mondial de surveillance continue		végétation		
de l'environnement. Projet Pilote		naturelle		
sur la				
surveillance continue de la				
couverture forestière tropicale.				
Bénin. Cartographie du couvert				
végétal et étude de ses				
modifications.				
FAOSTAT, 2000.	M	Superficie	2005	Source secondaire
		des terres		

## 1.2.2 Classement et définitions

## <u>1996</u>

Classe nationale	Définition		
Forêt galerie.	Formations fermées de forêt dense qui accompagnent les cours d'eau dans les régions de formations ouvertes et de savanes à la faveur de l'humidité qu'elles entretiennent. Les espèces caractéristiques sont entre autre <i>Cola cordifolia, Ficus spp., Diospyros mespiliformis</i> , etc		
Forêt dense sèche	Formation à peuplement fermé avec des arbres et des arbustes atteigna diverses hauteurs. La plupart des arbres des étages supérieurs perdent leu feuilles une partie de l'année. Le sous-bois est formé d'arbustes décidus et s' le sol se trouvent ca et là des touffes de Graminées. Espèces caractéristiques <i>Antiaris africana</i> , <i>Melicia excelsa</i> , etc		
Forêt claire	Formation à peuplement ouvert avec les arbres de petites et moyennes tailles dont les cimes sont plus ou moins jointives. L'ensemble du couvert laisse largement filtrer la lumière. Au sol, les graminées sont peu abondantes et peuvent être mélangées à d'autres plantes suffrutescentes ou herbacées.		
Savane boisée	Constituée d'arbres et d'arbustes formant un couvert clair laissant largement passer la lumière.		
	Ces 2 formations ont les espèces caractéristiques suivantes : <i>Anogeissus leiocarpus, Vitellaria paradoxa</i> , etc.		
Savane arborée	Formation dans laquelle arbres et arbustes sont disséminés parmi le tapis graminéen.		
Savane arbustive	Arbustes uniquement parmi le tapis graminéen. Les espèces caractéristiques de ces 2 formations : <i>Daniellia oliveri, Elais guineensis, Lophira lanceolata</i> , etc		
Savanes arborée et arbustive saxicole.	Ce sont des formations similaires à des savanes arborée et arbustives, mais qui se trouvent sur des rochers. Les espèces caractéristiques sont : <i>Vittellaria paradoxa, Combretum spp.</i> , etc.		
Savane marécageuse.	Ce sont des formations arborées et arbustives des milieux inondables. Les espèces caractéristiques sont <i>Terminalia spp.</i> , <i>Acacia sieberiana</i> , etc.		
Savane herbeuse	Les arbres et arbustes sont absents. seul le tapis graminéen domine.		
Savane à emprise agricole.	Pas de définition fournie		
Formation raphiale.	C'est une formation sur sol gorgé d'eau et constituée presque uniquement de <i>Raphia gigantea</i> .		
Prairie.	C'est une formation sur sol gorgé d'eau plus ou moins en permanence. Espèces dominantes : <i>Mitragyna inermis, Rhizophora racemosa</i> , etc.		
Fourré.	Pas de définition fournie		
Plantation.	les mise n place par les privés ou l'Etat par l'installation des essences forestières ou fruitières		
Mosaïque de cultures et jachères.	c'est une strate comprenant des champs et des jachères de différents âges		
Plan d'eau, cours d'eau.	les surfaces d'eau continentale ou marine du territoire national		
Mare.	sont les étangs d'eau		
Agglomération.	surface occupée par des habitants		

## <u>2007</u>

Classe nationale	Définition	
Forêt dense	Degré de couverture supérieur à 50%	
Forêts "galerie" ou cordon ripicole	Formation forestier le long des cours d'eau	
Forêt claire et savane boisée	Degré de couverture entre 30 et 50%	
Savane arborée et arbustive	Dominance d'arbres avec ou sans arbustes. Degré de couverture supérieur à 50%	
Formations marécageuses (forêt, savane, prairie, mangrove, bas fonds)	Formations arborées et arbustives dans milieux inondables.	
Plantation (forestière, fruitière ex: palmiers à huile, cocotiers, anacardiers, orangers)	Diverses plantations forestières et fruitières	
Surface rocheuse	Non disponible	
Sol dénudé	Non disponible	
Mosaïque de cultures et de jachères	Champs, jachères, exploitations	
Mosaïque de cultures et de jachères à palmiers	Champs, jachères, exploitations sous palmiers	
Agglomération	surface occupée par des habitants (classement de 96)	
Plan d'eau (fleuve, lac, barrage, mare)	les surfaces d'eau continentale ou marine du territoire national (classement de 96)	
Plages sablonneuses	Non disponible	

## 1.2.3 Données de base

## <u>1975</u>

Classes nationales	Superficies (ha)
Forêts semi décidue et décidue et les galeries forestières importantes	63 125
Forêt claire et savane boisée	1274 375
Savane arborée et arbustive	6095 625
Savanes arborées et arbustive saxicole	235 000
Savane boisée, arborée et arbustive, périodiquement inondée. Formations riveraines et marécageuses	162 500
Savanes cultivée	287 0625
Cultures sous palmiers et palmeraie	647 500
Teckeraies	6 875
Plantations de cocotiers	11 875
Sol nu (sans végétation)	45 625
Eaux	32 500
Agglomérations importantes	6 875
Total	11 452 500

## <u>1996</u>

Classes nationales	Superficies (ha)
Forêt galerie	295 842
Forêt dense sèche	249 807
Forêt claire et savane boisée	2 012 621
Savane arborée et savane arbustive	3 659 020
Savane arborée et arbustive saxicole	238 698
Savane marécageuse	78 503
Savane herbeuse	5 792
Savane à emprise agricole	1 989 018
Formation raphiale	13 922
Prairie	60 381
Fourré	4 921
Plantation	106 134
Mosaïque de cultures et jachères	2 268 756
Plan d'eau/Cours d'eau	40 738
Mare	105
Agglomération	58 990
TOTAL	11 083 248

## Superficie des différentes classes d'occupation du sol au Bénin (2007-2008)

Occupation du sol	Superficie (ha)	Proportion %
Forêt dense	69 656,6	0,62 %
Forêts "galerie" ou cordon ripicole	280 889,0	2,49 %
Forêt claire et savane boisée	1 477 042,3	13,12 %
Savane arborée et arbustive	5 669 619,4	50,35 %
Formations marécageuses (forêt, savane, prairie, mangrove, bas fonds)	187446,3	1,66 %
Plantation (forestière, fruitière ex: palmiers à huile, cocotiers, anacardiers, orangers)	237 450,1	2,11 %
Surface rocheuse	16 172,2	0,14 %
Sol dénudé	6 688,7	0,06 %
Mosaïque de cultures et de jachères	2 700 130,8	23,98 %
Mosaïque de cultures et de jachères à palmiers	487 177,0	4,33 %
Agglomération	82 642,8	0,73 %
Plan d'eau (fleuve, lac, barrage, mare)	45 756,9	0,41 %
Plages sablonneuses	849,0	0,01 %
Total	11.261.521,0	100,00 %

## 1.3 Analyse et traitement des données nationales

## 1.3.1 Calibrage

## **Données 1975**

Donnée nationale	Superficie (1000 ha)
Superficie Nationale	11 452 500
Superficie totale FAOSTAT	11 262 000
Facteur de calibrage (11262000/11452500) <sup>1</sup>	0.983366077

## Données 1996

Donné nationale	Superficie (1000 ha)
Superficie Nationale	11 083 248
Superficie totale FAOSTAT	11 262 000
Facteur de calibrage (11262000/11083248) <sup>1</sup>	1016128

Données de base de la superficie terrestre après calibrage :

Classes nationales	Superficies (ha)	Après calibrage
Forêt galerie	295 842	300613
Forêt dense sèche	249 807	253836
Forêt claire et savane boisée	2 012 621	2045081
Savane arborée et savane arbustive	3 659 020	3718033
Savane arborée et arbustive saxicole	238 698	242548
Savane marécageuse	78 503	79769
Savane herbeuse	5 792	5885
Savane à emprise agricole	1 989 018	2021097
Formation raphiale	13 922	14147
Prairie	60 381	61355
Fourré	4 921	5000
Plantation	106 134	107846
Mosaïque de cultures et jachères	2 268 756	2305347
Plan d'eau/Cours d'eau	40 738	41395
Mare	105	107
Agglomération	58 990	59941
TOTAL	11 083 248	11262000

## Données 2007

Donnée nationale	Superficie (1000)
Superficie Nationale (FAOSTAT)	11 262 000
Superficie terrestre (FAOSTAT)	11 062 000
Superficie terrestre (données nationales)	11 215 764
Facteur de calibrage (11062000 /11215764)	0,98629037

<sup>1</sup> Facteur de calibrage = (Superficie terrestre selon FAOSTAT) / (Superficie terrestre d'après les données nationales)

Les superficies calibrées sont les suivantes (sans la classe « plan d'eau ») :

Occupation du sol - 2007	Superficie (ha) calibrée
Forêt dense	68702
Forêts "galerie" ou cordon ripicole	277038
Forêt claire et savane boisée	1456793
Savane arborée et arbustive	5591891
Formations marécageuses (forêt, savane, prairie, mangrove, bas fonds)	184876
Plantation (forestière, fruitière ex: palmiers à huile, cocotiers, anacardiers, orangers)	234195
Surface rocheuse	15950
Sol dénudé	6597
Mosaïque de cultures et de jachères	2663113
Mosaïque de cultures et de jachères à palmiers	480498
Agglomération	81510
Plan d'eau (fleuve, lac, barrage, mare)	-
Plages sablonneuses	837
Total (superficie terrestre)	11 062 000

## 1.3.2 Estimation et prévision

Les données de 1975 et de 1996 et de 2007 ont tout d'abord été reclassées (voir le chapitre 1.3.3 suivant) afin de simplifier les calculs.

Comme on peut le constater, l'inventaire le plus récent donne une surface de forêt bien plus importante lorsqu'elle est comparée avec les évaluations de 1975 et 1996. Les trois évaluations ne sont pas directement comparables du aux différentes classifications et définitions. Pour le rapport FRA 2005, les données ont été estimées par interpolation linéaire à partir des données de 1975 et 1996. Alors que pour le FRA 2010, les données proviennent de l'extrapolation des données de l'inventaire national de 2007.

Suite à la nouvelle classification proposée pour l'évaluation de 2007, les informations fournies dans le FRA 2005 ont du être considérablement modifiées. Afin d'équilibrer la répartition des surfaces forestières dans le tableau 1, la catégorie « Savane arborée et arbustive » a été répartie pour 50% comme « Forêt » et pour 50% comme « Autres terres boisées ». On considère que cette catégorie nationale de surface très importante contient en effet un mélange égal des deux catégories FRA.

Le taux de déforestation considéré de 70.000 ha/an entre 1990 et 2000 et basé sur les évaluations de 1975 et 1996 est maintenu mais ce taux est réduit à 50.000 ha/ an après 2000 pour tenir compte des efforts faits par le pays pour lutter contre la déforestation.

Pour les « autres terres boisées » le chiffre de l'évaluation de 2007 a été conservé pour les 4 années de référence du rapport.

Le couvert d'arbres des « autres terres » a été estimé à 8% de cette catégorie.

## 1.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Nous ne disposons pas de renseignements actualisés permettant le reclassement des classes nationales pour les années 1975 et 1996. Pour cette raison, le reclassement présenté cidessous est identique à celui utilisé en FRA 2000 et 2005.

1975

Classes	Catégories FRA				
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées d'un couvert arboré	Eaux intérieures
Forêts semi décidue et décidue et					
les galeries forestières					
importantes	100%				
Forêt claire et savane boisée	100%				
Savane arborée et arbustive	50%	50%			
Savanes arborées et arbustive					
saxicole	17%	83%			
Savane boisée, arborée et					
arbustive, périodiquement					
inondée. Formations riveraines					
et marécageuses		50%	50%		
Savanes cultivée			100%		
Cultures sous palmiers et					
palmeraie			100%	100%	
Teckeraies	100%				
Plantations de cocotiers			100%	100%	
Sol nu (sans végétation)			100%		
Eaux					100%
Agglomérations importantes			100%		

1996

Classes	Catégories FRA					
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées d'un couvert arboré	Eaux intérieures	
Forêt galerie	100%					
Forêt dense sèche	100%					
Forêt claire et savane boisée	50%	50%				
Savane arborée et savane arbustive	30%	70%				
Savane arborée et arbustive saxicole	50%	50%				
Savane marécageuse	50%	50%				
Savane herbeuse			100%			
Savane à emprise agricole			100%			
Formation raphiale	100%					
Prairie			100%			
Fourré		100%				

Plantation	100%		
Mosaïque de cultures et jachères		100%	
Plan d'eau/Cours d'eau			100%
Mare			100%
Agglomération		100%	

## <u>2007</u>

Classes	Catégories FRA				
	Forêt	Autres terres boisées	Autres terres	Autres terres dotées d'un couvert arboré	Eaux intérieures
Forêt dense	100%				
Forêts "galerie" ou cordon ripicole	100%				
Forêt claire et savane boisée	100%				
Savane arborée et arbustive	50%	50%			
Formations marécageuses (forêt, savane, prairie, mangrove, basfonds)	50%	50%			
Plantation (forestière, fruitière ex: palmiers à huile, cocotiers, anacardiers, orangers)	8%*			92%*	
Sol dénudé			100%		
Mosaïque de cultures et de jachères			100%		
Mosaïque de cultures et de jachères à palmiers			100%		
Agglomération			100%		
Plan d'eau (fleuve, lac, barrage, mare)					100%
Plages sablonneuses			100%		
Sol dénudé		•	100%		

<sup>\*</sup> Il s'agit de 19000 ha de plantations forestières (plantation de teck et de bois de feu), soit 8% du total de cette classe, le reste étant considéré comme « Autres terres dotées d'un couvert arboré » (plantation fruitières).

## Après reclassement, nous obtenons le tableau ci-dessous :

Classification FRA	1975	1996	2007
Forêt (ha)	4 292 438	2 933 518	4 710 720
Autres terres boisées (ha)	3 220 665	3 737 767	2 889 000
Total	7 513 103	6 671 285	7 599 270

## 1.4 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2010	\$	Superficie (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010	
Forêt	5761	5061	4811	4561	
Autres terres boisées	2889	2889	2889	2889	
Autres terres	2412	3112	3362	3612	
dont dotées de couvert d'arbres	192	249	269	289	
Eaux intérieures	200	200	200	200	
TOTAL	11262	11262	11262	11262	

### 1.5 Commentaires au tableau T1

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	Des efforts considérables ont été faits depuis l'an 2000 pour réduire le taux de déforestation.	Déforestation de 70.000 ha de 1990 à 2000 et de 50.000 ha à partir de 2000 (FAO 2000). Les ressources naturelles diminuent constamment depuis trente ans.
Autres terres boisées	Formées de 50% des savanes boisées et des formations marécageuses.	
Autres terres		
Autres terres dotées de couvert d'arbres	Estimation d'expert – 8% de la surface des autres terrres.	
Eaux intérieures		

## Autres commentaires généraux au tableau

La méthode du calibrage des données explique la différence observée en ce qui concerne l'estimation de la superficie forestière entre FRA 2005 et FRA 2000.

Pour ce qui concerne 2007, toutes les surfaces sont exprimées en ha et ont été corrigées comme explique cidessous pour avoir ensuite le calibrage

Des images satellitaires ont été acquises en décembre 2006 et février 2007 et traitées pour élaborer des cartes forestières qui ont servies de base pour l'inventaire

Année prévue pour l'achèvement de l'inventai en cours/planifié, et/ou de l'enquête nationale télédétection/cartographie	
Inventaire de terrain	
L'enquête terrain est terminée et les données principales sont en cours de calcul et le rapport final a été présenté en janvier 2009. Enquête par télédétection/cartographie	Janvier 2008

## 2 Tableau T2 – Régime de propriété et droits de gestion des forêts

## 2.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Propriété publique	Forêt appartenant à l'État; à des unités administratives de l'administration publique; à des institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique.
Propriété privée	Forêt appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, collectivités, sociétés et autres entités commerciales, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement, ONG, associations pour la conservation de la nature et autres institutions privées.
Particuliers (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à des particuliers et des familles.
Entités et institutions commerciales privées (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à des sociétés, coopératives, compagnies et autres entités commerciales ainsi qu'à des organisations à but non-lucratif tels que les ONG, les associations pour la conservation de la nature, les institutions religieuses, les établissements d'enseignement, etc.
Collectivités locales (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant à un groupe de particuliers au sein d'une même collectivité, vivant à l'intérieur ou à proximité de la zone forestière en question. Les membres de la collectivité sont des co-propriétaires partageant les droits et devoirs exclusifs, et les bénéfices obtenus contribuent au développement de la collectivité.
Collectivités indigènes/tribales (sous-catégorie de Propriété privée)	Forêt appartenant aux collectivités de populations indigènes ou tribales.
Autres formes de propriété	Autres formes de régimes de propriété ne rentrant pas dans les catégories précédentes. Sont également incluses les aires dont la propriété n'est pas définie ou est contestée.
Catégories liées au détenteur de	droits de gestion des ressources forestières publiques
Administration publique	L'administration publique (ou institutions ou sociétés appartenant à l'administration publique) maintient les droits et les responsabilités de gestion dans les limites spécifiées par la loi.
Particuliers/ménages	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux particuliers ou aux ménages à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Institutions privées	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière à des sociétés, à d'autres entités commerciales, à des coopératives privées, à des institutions et associations privées à but non-lucratif, etc. à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Collectivités	L'administration publique cède les droits et les responsabilités de gestion forestière aux collectivités locales (y compris les collectivités indigènes ou tribales) à travers de baux ou accords de gestion à long terme.
Autres formes de droits de gestion	Les forêts pour lesquelles la cession des droits de gestion n'entre pas dans les catégories susmentionnées.

#### 2.2 Données nationales

#### 2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Article 3 la Loi 93-009 du 02 juillet 1993 et son décret d'application portant régime des forêts en République du Bénin	E	Définition classes		

#### 2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts classées	Les forêts classées sont celles soumises à un régime restrictif de l'exercice des droits d'usage des individus ou des collectivités après accomplissement d'une
	procédure de classement telle qu'elle est définie dans la présente Loi.
Forêts protégées	Les forêts protégées sont toutes autres forêts du domaine n'ayant pas fait
	l'objet d'un classement
forêts privées,	Les forêts privées sont celles qui font l'objet d'un titre de propriété ou de jouissance au nom d'un particulier ou d'une personne morale de droit privé.
Forêts à statut social	Les autres forêts sont les forêts sacrées, les forêts fétiches

Article 3 de la Loi 93

#### 2.2.3 Données de base

La forêt est de propriété publique au Bénin.

Il existe toutefois des forêts privées qui sont celles qui font l'objet d'un titre de propriété ou de jouissance au nom d'un particulier ou d'une personne morale de droit privé. Elles s'élevaient à 26 000 ha en 2005. Les données concernant les propriétés privées ne sont pas disponibles pour les autres années de référence. Celles-ci étant supposées négligeables, toute la forêt a été considérée comme publique en 1990 et 2000.

Autres formes de propriété = les droits d'usage (toutes les formes de propriétés différentes de celles citées) demeurent mal connues/maîtrisées.

Pas d'informations disponibles sur les forêts cédées en concessions.

Les forêts sacrées recensées en 1998 couvrent une surface de 18.000 ha et sont considérées comme appartenant aux collectivités.

Les données ne sont pas disponibles pour estimer le régime de propriété des forêts en 1990 et 2000.

L'ensemble de la forêt publique est géré par l'administration.

## 2.3 Analyse et traitement des données nationales

## 2.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

## 2.3.2 Estimation et prévision

Voir ci-dessus.

## 2.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

## 2.4 Données à insérer dans le tableau T2

Tableau 2a - Propriété des forêts

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	
Propriété publique	5743	5043	4767	
Propriété privée	18	18	44	
dont appartenant à des particuliers	nd	nd	26	
dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	nd	nd	nd	
dont appartenant à des collectivités locales	nd	nd	nd	
dont appartenant à des collectivités indigènes /tribales	18	18	18	
Autres formes de propriété	0	0	0	
TOTAL	5761	5061	4811	

Note: Pour la catégorie «autres formes de propriété», veuillez indiquer les détails dans les commentaires au tableau.

Est-ce que la propriété des arbres coïncide avec la propriété		Oui
de la terre sur laquelle ils se trouvent?	Non	
En cas de réponse <b>négative</b> , veuillez décrire ci-dessous en quoi elles diffèrent:		
Car il y a d'autres modes de cessation des terres (prêts, confiées, location)		

Tableau 2b - Détenteur des droits de gestion des forêts publiques

Catégories de FRA 2010	de FRA 2010 Superficie forestiè (1000 hectares)			
	1990	1990 2000 200		
Administration publique	5743	5043	4767	
Particuliers (individuels)	0	0	0	
Sociétés et institutions privées	nd	nd	nd	
Collectivités	nd	nd	nd	
Autre	nd	nd	nd	
TOTAL	5743	5043	4767	

## 2.5 Commentaires au tableau T2

Variable /	Commentaires sur les données, les	Commentaires sur les tendances indiquées
catégorie	définitions, etc.	
Propriété	Le domaine forestier de l'Etat est structuré	
publique	en domaine classé et en domaine protégé.	
	Le domaine classé comprend :	
	- les forêts classées ;	
	-les périmètres de reboisement ;	
	-les parcs nationaux et autres aires de	
	protection telles que: les zones	
	cynégétiques, les réserves partielles ou	
	totales;	
	-les reboisements effectués par l'Etat dans	
	le domaine protégé en vue de la protection	
	de l'environnement.	
Propriété privée	Les forêts privées sont celles qui font	
	l'objet d'un titre de propriété ou de	
	jouissance au nom d'un particulier ou	
	d'une personne morale de droit privé.	
Autres formes de	Dans le domaine protégé, les droits	
propriété	d'usage portent sur les cultures, le pâturage	
	pour les animaux domestiques, la	
	cueillette, l'exploitation et la circulation	
	des produits forestiers et connexes. Les	
	droits d'usage portant sur le sol forestier	
	sont libres dans le domaine protégé.	
Droits de gestion	Les particuliers et les coopératives	Mais l'exploitation d'une forêt est
	propriétaires de forêts y exerceront les	subordonnée à l'élaboration d'un plan simple
	droits résultants de leurs titres de propriété.	de gestion validé par l'Administration
	A titre d'encouragement au reboisement,	forestière.
	l'exploitation des produits des forêts de ces	
	particuliers et coopératives est exonérée de	
	toutes taxes d'exploitation.	

Autres commentaires généraux au tableau	

## 3 Tableau T3 – Désignation et gestion des forêts

## 3.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Fonction désignée principale	La fonction principale ou objectif de gestion assigné par ordonnance juridique, décision documentée du propriétaire/administrateur, ou évidence fournie à travers des études documentées des pratiques de gestion forestière et utilisation habituelle.
Aires protégées	Aires spécialement affectées à la protection et au maintien de la diversité biologique, et des ressources naturelles et culturelles associées, dont la gestion a été envisagée par des moyens légaux ou autres moyens efficaces.
Catégories de fonctions dés	ignées principales
Production	Superficie forestière principalement affectée à la production de bois, de fibres, de bioénergie et/ou de produits forestiers non ligneux.
Protection du sol et de l'eau	Superficie forestière principalement affectée à la protection du sol et de l'eau.
Conservation de la biodiversité	Superficie forestière principalement affectée à la conservation de la diversité biologique. Inclut, mais pas uniquement, les superficies affectées à la conservation de la biodiversité à l'intérieur des aires protégées.
Services sociaux	Superficie forestière principalement affectée à la fourniture de services sociaux
Usages multiples	Superficie forestière principalement affectée à plus d'une fonction et pour laquelle aucune de ces fonctions ne peut être considérée comme étant la fonction dominante.
Autre	Superficie forestière principalement affectée à une fonction autre que la production, la protection, la conservation, les services sociaux ou les usages multiples.
Aucune fonction / fonction inconnue	Pas de fonction désignée spécifique ou fonction désignée inconnue.
Catégories spéciales de dés	ignation et gestion
Superficie de domaine	Superficie forestière désignée à être maintenue comme forêt et qui ne peut pas
forestier permanent (DFP)	être convertie à d'autres utilisations.
Superficie forestière à	Superficie forestière se trouvant à l'intérieur d'aires protégées officiellement
l'intérieur des aires	établies, indépendamment des finalités pour lesquelles ces aires protégées ont
protégées	été établies.
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts	À définir et documenter par le pays.
Superficie forestière avec un plan d'aménagement	Superficie forestière soumise à un plan d'aménagement à long-terme (dix ans ou plus) documenté, présentant des objectifs de gestion déterminés et faisant l'objet d'une révision régulière.

#### 3.2 Données nationales

#### 3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Agbo, V. & Sokpon, N.				
<b>1998.</b> Forêts sacrées et		Superficie		
patrimoine vital au Bénin.		forêts		
Projet CRDI n° 95-8170		sacrées		
FSA-UNB, 52 p.				

#### 3.2.2 Classement et définitions

Pas de classification en dehors de celle issue de l'inventaire forestier national (voir chapitre 1)

## 3.2.3 Données de base

Occupation du sol - 2007	Superficie (ha)	Proportion %	Superficie calibrée
Forêt dense	69.656,6	0,62 %	68702
Forêts "galerie" ou cordon ripicole	280.889,0	2,49 %	277038
Forêt claire et savane boisée	1.477.042,3	13,12 %	1456793
Savane arborée et arbustive	5.669.619,4	50,35 %	5591891
Formations marécageuses (forêt, savane, prairie, mangrove, bas-fond)	187446.3	1.66 %	184876
Plantation (forestière, fruitière ex: palmiers à huile, cocotiers, anacardiers, orangers)	237.450,1	2,11 %	234195
Surface rocheuse	16.172,2	0,14 %	15950
Sol dénudé	6.688,7	0,06 %	6597
Mosaïque de cultures et de jachères	2.700.130,8	23,98 %	2663113
Mosaïque de cultures et de jachères à palmiers	487.177,0	4,33 %	480498
Agglomération	82.642,8	0,73 %	81510
Plan d'eau (fleuve, lac, barrage, mare)	45.756,9	0,41 %	-
Plages sablonneuses	849,0	0,01 %	837
Total	11.261.521,0	100,00 %	11 062 000

IFN 2007-2008 Projet Bois de Feu Phase II

<u>Les forêts de production</u> sont les forêts classées et les plantations de teck et celles destinées à la production de bois de feu qui sont gérées d'une manière durable. Les superficies sont en 2007 de :

Plantation de l'ONAB : 15000 ha Plantation de bois de feu 4000 ha

En 1975, la superficie des plantations de teck s'élevait à 6659 ha (voir le chapitre 1, superficie calibrée).

<u>Protection du sol et de l'eau</u>: pas d'information – intégré dans usages multiples.

<u>Conservation de la biodiversité :</u> il s'agit des aires protégées, parcs nationaux et réserves de faune dont la superficie s'élève à 1 247 000 ha depuis 1990. Leur superficie n'a pas changé jusqu'à présent.

<u>Services sociaux</u>: Les services sociaux sont assurés par les forêts sacrées dont les superficies ont été recensées par Agbo et Sokpon (1998) soit une superficie de 18000 ha. La superficie est considérée constante depuis.

Dans le T3b la superficie du domaine permanent concerne toutes les forêts classées y compris les parcs nationaux et les autres forêts qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat, alors que celle à l'intérieure des aires protégées concerne la superficie des parcs et réserves qui sont compris dans les forêts du domaine permanent de l'Etat. La superficie des forêts soumise à une gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité) alors que la dernière catégorie concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on est pas certain du respect de la possibilité bien que les communautés soient associées à cela.

## 3.3 Analyse et traitement des données nationales

## 3.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

#### 3.3.2 Estimation et prévision

<u>Forêt de production</u>: inclus toutes les forêts classées et les plantations dont les estimations (plantations de teck) se sont faites par interpolation linéaire entre les données de 1975 et 2007 (58 forêts classées et reboisement couvrant 1 436 500 ha).

<u>Forêt de conservation</u>: la superficie est constante depuis 1990 et comprend les parcs nationaux (843.000 ha) et les réserves de faune (420.000 ha) soit 1.263.000 ha.

<u>Forêt de services sociaux</u>: la superficie est constante depuis 1998 et estimées à 18.000 ha. On dénombre au Bénin, 2 940 forêts sacrées de diverses tailles, totalisant 18 360 hectares, soit 0,16% du territoire national. Elles jouent diverses fonctions au nombre desquelles: fonctions écologiques (8,1%), fonction religieuse (61,14%), fonction socio-culturelle (29,45%).

Forêts gérées de façon durables : informations obtenues du rapport de la DGFRN 2008.

## 3.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

## 3.4 Données à insérer dans le tableau T3

## Tableau 3a – Fonction principale désignée

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
Categories de FRA 2010	1990	2000	2005	2010
Production	1436	1436	1436	1436
Protection du sol et de l'eau	0	0	0	0
Conservation de la biodiversité	1263	1263	1263	1263
Services sociaux	18	18	18	18
Usages multiples	3044	2344	2094	1844
Autre (spécifier la fonction dans les commentaires au tableau)	0	0	0	0
Aucune fonction / fonction inconnue	0	0	0	0
TOTAL	5761	5061	4811	4561

Tableau 3b – Catégories spéciales de désignation et gestion

Catégories de FRA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)			
Categories de FKA 2010	1990	2000	2005	2010
Superficie de domaine forestier permanent	2700	2700	2700	2700
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	1263	1263	1263	1263
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts <sup>1)</sup>	7	1000	1200	1741
Superficie forestière avec un plan d'aménagement	7	1000	1200	1741

## 3.5 Commentaires au tableau T3

Variable /	Commentaires sur les données, les	Commentaires sur les tendances
catégorie	définitions, etc.	indiquées
Production	Les forêts de production sont toutes les forêts classées avec les périmètres de	Les tendances sont calculées à partir des données des autres années et de celles de
	boisements y incluant les plantations de	l'inventaire forestier national
	teck et de bois de feu qui sont gérées d'une manière durable.	1 inventaire forester national
Protection du sol et de l'eau	Pas de données	
Conservation de la biodiversité	La conservation de la biodiversité est assurée au niveau des parcs et réserves de faune	Idem
Services sociaux	Les services sociaux sont assurés par les forêts sacrées dont les superficies ont été recensées par Agbo et Sokpon (1998)	
Usages multiples	Toutes les forêts qui ne sont pas classées.	

Autre (spécifier la fonction dans les commentaires au tableau)  Aucune fonction / fonction inconnue  Superficie de domaine forestier permanent concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts '  durable des forêts '  Superficie forestière avec un plan d'aménagement du respect de la possibilité forestière avec un plan d'aménagement du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à cela.	-		
Commentaires au tableau)  Aucune fonction / fonction inconnue  Superficie de domaine forestier permanent concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie Grestière à correspond à celle des Parcs et réserves données par l'inventaire forestier national protégées  Superficie Grestière soumise à une gestion durable des forêts l' au ne gestion durable des forêts l' ou quota (voire respect de la possibilité forestière avec un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à			
Aucune fonction / fonction inconnue  Superficie de domaine forestier permanent			
Aucune fonction / fonction inconnue  Superficie de domaine forestier permanent concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie La superficie des aires protégées correspond à celle des Parcs et réserves données par l'inventaire forestier national protégées  Superficie La superficie des forêts soumise à une gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dur on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	commentaires au		
Superficie de domaine forestier permanent (2000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie La superficie des aires protégées (21 données par l'inventaire forestier national protégées  Superficie La superficie des forêts soumise à une gestion durable des forêts (21 da possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dur les communautés soient associées à	tableau)		
Superficie de domaine forestier permanent (2000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie (2000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie (2000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie (2000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie (2000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie (2000 ha) qui ont un gestion données par l'inventaire forestier national protégées  Superficie (2000 ha) qui ont un gestion données par l'inventaire forestier national protégées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie (2000 ha) qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	Aucune fonction /		
domaine forestier permanent  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  une gestion durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement d'aménagement d'aménagement  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Idem  Idem  Idem  Idem  Idem  Concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	fonction inconnue		
domaine forestier permanent  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  une gestion durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement d'aménagement d'aménagement  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Idem  Idem  Idem  Idem  Idem  Concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à			
domaine forestier permanent  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  une gestion durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement d'aménagement d'aménagement  concerne toutes les forêts classées (1 436 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Idem  Idem  Idem  Idem  Idem  Concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à			
permanent 000 ha) plus les parcs nationaux et les autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie La superficie des aires protégées correspond à celle des Parcs et réserves données par l'inventaire forestier national protégées  Superficie La superficie des forêts soumise à une gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain plan du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	Superficie de		Idem
autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  Superficie  Superficie forestière vec un durable des forêts  Superficie forestière avec un plan l'aménagement  autres forêts (1 263. 000 ha) qui ont un statut de domaine permanent de l'Etat.  La superficie des aires protégées  La superficie des forêts soumise à une gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain que les communautés soient associées à	domaine forestier	concerne toutes les forêts classées (1 436	
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées l'intérieur des aires protégées Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement de l'Etat.  Idem  Idem	permanent		
Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts durable des forêts Superficie forestière vour durable des forêts  Superficie forestière vour durable des forêts  Superficie durable des forêts Superficie durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement d'aménagement durable des communautés soient associées à			
forestière à l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  Superficie forestière y concerne les forêts qui sont durable des forêts  Superficie forestière vour durable des forêts  Superficie forestière avec un plan d'aménagement  Correspond à celle des Parcs et réserves données par l'inventaire forestier national  Idem  Idem  Idem  Idem  Idem  Concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à		statut de domaine permanent de l'Etat.	
l'intérieur des aires protégées  Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  Superficie forestière vour durable des forêts  Superficie forestière avec un plan d'aménagement  données par l'inventaire forestier national  La superficie des forêts soumise à une gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	Superficie	La superficie des aires protégées	Idem
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  Superficie durable des forêts  Superficie durable des forêts  Superficie forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	forestière à	correspond à celle des Parcs et réserves	
Superficie forestière soumise à une gestion durable des forêts  une gestion durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	l'intérieur des aires	données par l'inventaire forestier national	
forestière soumise à une gestion durable des forêts 1)  gestion durable concerne les forêts qui sont gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie forestière avec un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	protégées		
à une gestion durable des forêts 1)  gérées d'une manière durable avec un quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan forestière avec un plan d'aménagement du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	Superficie	La superficie des forêts soumise à une	Idem
durable des forêts 1) quota (voire respect de la possibilité forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	forestière soumise		
forestière) – voir rapport DGFRN 2008  Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à		gérées d'une manière durable avec un	
Superficie Concerne les forêts qui ont un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien d'aménagement que les communautés soient associées à	durable des forêts 1)	quota (voire respect de la possibilité	
forestière avec un plan d'aménagement dont on n'est pas certain du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à		forestière) – voir rapport DGFRN 2008	
plan du respect de la possibilité forestière bien que les communautés soient associées à	Superficie	Concerne les forêts qui ont un plan	
d'aménagement que les communautés soient associées à	forestière avec un	d'aménagement dont on n'est pas certain	
	plan	du respect de la possibilité forestière bien	
cela.	d'aménagement	que les communautés soient associées à	
		cela.	

Autres commentaires généraux au tableau		

## 4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts

## 4.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme / catégorie	Définition
Forêt naturellement régénérée	Forêt à prédominance d'arbres établis par régénération naturelle.
Espèce introduite	Une espèce, sous-espèce ou taxon inférieur se trouvant <u>en-dehors</u> de son aire de répartition naturelle (passée ou actuelle) et de dissémination potentielle (par ex. en-dehors de l'aire qu'elle occupe naturellement, ou pourrait occuper, sans introduction directe ou indirecte et ou intervention humaine).
Catégories de caractéristiques	
Forêt primaire	Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Autre forêt naturellement régénérée	Forêt naturellement régénérée où les traces d'activité humaine sont clairement visibles.
Autre forêt naturellement régénérée d'espèces introduites (sous-catégorie)	Autre forêt naturellement régénérée où les arbres sont à prédominance d'espèces introduites
Forêt plantée	Forêt à prédominance d'arbres établis par plantation et/ou ensemencement délibéré.
Forêt plantée d'espèces introduites (sous-catégorie)	Forêts plantées où les arbres plantés/semés sont à prédominance d'espèces introduites.
Catégories spécifiques	
Plantations d'hévéas	Superficie forestière présentant des plantations d'hévéas.
Mangroves	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation de mangroves.
Bambou	Superficie de forêt et autres terres boisées présentant une végétation à prédominance de bambous.

## 4.2 Données nationales

## 4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Inventaire forestier national (2007)	E	Superficie des catégories de forêts	2007	Ce sont des rapports d'étude
Rapport de diagnostic (2008) et d'audit du secteur élaboré par la DGFRN (1996)			2008 et 1996	
Etude d'Agbo et Sokpon (1998) sur la répartition des écosystèmes forestiers au Bénin suivant leurs différents statuts				
FAO (2007), the world's mangroves 1980-2005		Superficie mangrove	1990, 2000, 2005	

#### 4.2.2 Classement et définitions

#### 4.2.3 Données de base

D'après les données issues de l'inventaire, il existe une superficie de 15000 ha de teckeraie (superficie après calibrage) et 4000 ha de plantation de bois de feu. En 1975, la superficie des plantations de teck s'élevait à 6659 ha (voir le chapitre 1, superficie calibrée).

En dehors des plantations de teck et des plantations de bois de feu, toutes les autres forêts naturelles sont soumises aux activités anthropiques. Elles sont donc considérées comme « Autre forêt naturellement régénérée » selon FRA.

## 4.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 4.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

#### 4.3.2 Estimation et prévision

Les estimations de la superficie des plantations de teck (espèce introduite) se sont fait par interpolation linéaire entre les données de 1975 et 2007.

Les données sur les mangroves viennent de l'étude mondiale sur les mangroves par la FAO.

## 4.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Voir ci-dessus.

## 4.4 Données à insérer dans le tableau T4

Tableau 4a

Cotégories de EDA 2010	Superficie forestière (1000 hectares)					
Catégories de FRA 2010	1990	2000	2005	2010		
Forêt primaire	0	0	0	0		
Autres forêts naturellement régénérées	5751	5048	4796	4542		
dont d'espèces introduites	nd	nd	nd	nd		
Forêt plantée	10	13	15	19		
dont d'espèces introduites	10	13	15	19		
TOTAL	5761	5061	4811	4561		

#### Tableau 4b

Catágorias do EDA 2010	Superficie (1000 hectares)					
Catégories de FRA 2010	1990	2000	2005	2010		
Plantations d'hévéas (forêt)	nd	nd	nd	nd		
Mangroves (forêt et ATB)	1.65	1.35	1.15	1.00		
Bambous (forêt et ATB)	nd	nd	nd	nd		

## 4.5 Commentaires au tableau T4

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt primaire		
Autre forêt naturellement régénérée	Les forêts naturelles sont les forêts classées.	
Forêt plantée	Ces plantations sont privées paysannes ou des plantations domaniales c-à-d appartenant à l'Etat ou aux collectivités décentralisées	
Plantations d'hévéas		
Mangroves	Information provenant de l'étude FAO.	
Bambou		

## Autres commentaires généraux au tableau

Les types et les compositions des formations végétales sont fortement influencés par la position du pays dans le « Dahomey Gap », c'est-à-dire la zone d'interruption de la ceinture forestière équato-guinéenne devant relier les blocs forestiers d'Afrique centrale et occidentale. Le couvert végétal national est dominé à 51,54%, par les savanes arborées et arbustives, notamment au-delà de 8°N. Les formations agricoles y compris les jachères occupent 31,22% du territoire national.

## 5 Tableau T5 – Établissement des forêts et reboisement

## 5.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Boisement	Établissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré
	sur des terres qui n'étaient pas jusque-là classifiées comme forêt.
Reboisement	Rétablissement d'une forêt par plantation et/ou ensemencement délibéré
	sur des terres classifiées comme forêt.
Expansion naturelle de la forêt	Expansion de la forêt par succession naturelle sur des terres qui, jusque-
	là, étaient affectées à d'autres utilisations (par ex. succession forestière
	sur des terres précédemment agricoles).

## 5.2 Données nationales

#### 5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Rapports annuels des Direction techniques, Projets, Programmes et offices sous tutelle de la Direction des forêts et des Ressources Naturelles		Superficies des plantations		

## 5.3 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2010	Établissement de forêts annuel (hectares/an)			dont d'espèces introduites (hectares/an)		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Boisement	0	0	0	0	0	0
Reboisement	300	400	800	300	400	800
dont sur des zones plantées précédemment	0	0	0	0	0	0
Expansion naturelle de la forêt	0	0	0	0	0	0

Note: Les chiffres des années de référence se rapportent aux moyennes pour des périodes de cinq ans suivantes: 1988-1992, 1998-2002 et 2003-2007 respectivement.

## 5.4 Commentaires au tableau T5

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Boisement		
Reboisement	Ces superficies d'enrichissement ou des plantations sur des terres du domaine de l'Etat ou des communes. Ces superficies peuvent être plantées par des privés ou des groupements.	Ces plantations servent à alimenter des filières importantes dans la vie socio-économique nationale et constituent en milieu rural des formes d'épargne et de sécurisation sociale des ruraux.
Expansion naturelle de la forêt		

tres commentaires généraux au tableau	

## 6 Tableau T6 – Matériel sur pied

## 6.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à
	hauteur de poitrine (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus hauts). Inclut
	la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre de Y cm;
	peut également inclure les branches d'un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied d'espèces	Matériel sur pied (voir définition précédente) d'espèces commerciales.
commerciales	

#### 6.2 Données nationales

#### 6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Inventaire forestier				
national 2007-2008				

#### 6.2.2 Données de base

<u>Volume total</u>: Nous avons utilisé le volume moyen/ha de 35.28 m3 par ha comme moyenne pour toutes les forêts selon les indications contenues dans le rapport de l'inventaire forestier national (IFN, 2009)

<u>Les volumes commerci</u>alisables ont été calculés à partir des estimations de IFN selon la formule suivante VC= VT\*0,674. Selon les résultats, les essences commercialisables représentent globalement 67% du volume total.

## 6.3 Analyse et traitement des données nationales

#### **6.3.1** Estimation et prévision

Le volume des dix espèces les plus répandues a été estimé en fonction de l'inventaire de 2007. L'estimation du volume de 2007 est considérée comme le même pour 2005.

## 6.4 Données à insérer dans le tableau T6

Tableau 6a – Matériel sur pied

	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)								
Catégorie de FRA 2010	Forêt				Autres terres boisées				
	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010	
Total matériel sur pied	203.2	178.5	169.7	160.9	nd	nd	nd	nd	
dont conifères	0	0	0	0	0	0	0	0	
dont feuillus	203.2	178.5	169.7	160.9	nd	nd	nd	nd	
Matériel sur pied d'espèces commerciales	137.0	120.3	114.4	108.4	nd	nd	nd	nd	

Tableau 6b – Matériel sur pied: les dix espèces les plus répandues

Catégorie de FRA 2010 / Nom de l'espèce				Matériel sur pied dans la forêt (millions de mètres cubes)			
Position	Nom scientifique	Nom commun	1990	2000	2005		
$1^{\text{\`e}re}$	Vitellaria paradoxa		nd	nd	6.311		
2 <sup>ème</sup>	Isoberlinia doka		nd	nd	3.091		
3 <sup>ème</sup>	Anogeissus leiocarpus		nd	nd	2.895		
4 <sup>ème</sup>	Burkea africana		nd	nd	2.278		
5 <sup>ème</sup>	Pterocarpus erinaceus		nd	nd	2.231		
6 <sup>ème</sup>	Daniellia oliveri		nd	nd	1.964		
$7^{\rm ème}$	Terminalia autres esp.		nd	nd	1.738		
8 <sup>ème</sup>	Lannea autres esp.		nd	nd	1.710		
9 <sup>ème</sup>	Crossopteryx febrifuga		nd	nd	1.272		
10 <sup>ème</sup>	Parkia biglobosa		nd	nd	1.213		
Restantes			nd	nd	144.997		
TOTAL			203.200	178.500	169.700		

<sup>1)</sup> Note: La position se rapporte au degré d'importance en termes de matériel sur pied. Par ex. la 1<sup>ère</sup> position correspondra à l'espèce ayant le volume sur pied le plus élevé. L'an 2000 est l'année de référence à utiliser pour définir la liste des espèces et la position de chaque espèce.

Tableau 6c – Spécifications des valeur-seuil

Rubrique	Valeur	Information complémentaire
Diamètre minimal (cm) à hauteur de poitrine <sup>2</sup>	10 cm	
d'arbres inclus dans le matériel sur pied (X)		
Diamètre minimal (cm) de la cime pour	10cm	
calculer le matériel sur pied (Y)		
Diamètre minimal (cm) des branches incluses	3cm	
dans le matériel sur pied (W)		
Le volume est calculé « au-dessus du	AS	
terrain » (AT) ou « au-dessous de la		
souche » (AS)		

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le diamètre à hauteur de poitrine (DHP) se rapporte au diamètre sur écorce mesuré à une hauteur de 1,30 m audessus du sol ou de 30 cm au-dessus des contreforts, si ceux-ci ont une hauteur supérieure à un mètre.

## 6.5 Commentaires au tableau T6

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Total matériel sur pied	Données obtenue à par des résultats de terrain	
Matériel sur pied de feuillus/conifères		
Matériel sur pied d'espèces commerciales	Les essences de valeur sont rares et ne représentent que centième du volume bois sur pied de la forêt par ha. Le bois commercialisable représente 30% des espèces commercialisables sur pied.	Les essences commercialisables des formations naturelles sont de plus en plus en rares et c'est dans les autres forêts mise en place artificiellement qu'on peut extraire encore du bois commercialisable
Les dix espèces les plus répandues	Ces espèces ont été données par les résultats d'inventaire de 2007-2008	

Autres commentaires généraux au tableau							

## 7 Tableau T7 – Biomasse

## 7.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition						
Biomasse aérienne	Toute biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les						
	branches, l'écorce, les graines et le feuillage.						
Biomasse souterraine	Toute biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre						
	sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la						
	matière organique du sol ou de la litière.						
Bois mort	Toute biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au						
	sol, soit dans le sol. Le bois mort inclut le bois gisant à la surface, les racines						
	mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre						
	diamètre utilisé par le pays						

#### 7.2 Données nationales

#### 7.2.1 Sources des données

Références des sources	Qualité	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
d'information	(E/M/F)			
Stockage et production annuelle de bois par strate (Source : IFN 2007)	F	Production annuelle des strates forestières	2007	Dans la zone du centre Bénin, les massifs forestiers qui existaient autrefois ont fait place à une savane-forêt sèche. Seules quelques formations forestières moins soumises à la pression anthropique subsistent encore dans la zone Nord où des aménagements sont en cours

#### 7.2.2 Données de base

Les données présentées sont issues de la méthode décrite dans les directives de la FAO (2008) pour l'établissement des rapports nationaux.

1) <u>Biomasse au-dessus du sol</u> (tonnes) = Matériel sur pied (volume sur écorce en m<sup>3</sup>) x BCEF

 $BA = MP \times BCEF$  (1a)

**BA** = Biomasse aérienne (tonnes)

**MP** = Matériel sur pied (volume, m3 sur écorce)

**BCEF** = Facteurs de conversion et d'expansion de la biomasse (biomasse aérienne / matériel sur pied, tonnes/m3), de l'anglais «Biomass Conversion and Expansion Factors» souterraine / biomasse aérienne). Le facteur est de 2,8 et correspond au classement Humid tropical, natural forests, volume compris entre 21 et 40 m3/ha.

- 2) <u>Biomasse souterraine</u> (tonnes) = Biomasse au-dessus du sol (tonnes) x ratio racine/tige (ratio d'une valeur de 0,24 pour les forêts primaires tropicales humides selon l'annexe 5.3 des Directives de la FAO)
- <u>3) Biomasse de bois mort</u> (tonnes) : Le bois mort produit par les forêts tourne autour de 2,5 tonnes/ha.

## 7.3 Données à insérer dans le tableau T7

		Biomasse (millions de tonnes métriques de poids anhydre)								
Catégorie de FRA		Fo	rêt	Autres terres boisées						
2010	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010		
Biomasse aérienne	568.9	499.8	475.2	450.5	nd	nd	nd	nd		
Biomasse souterraine	136.6	120.0	114.0	108.1	nd	nd	nd	nd		
Bois mort	14.4	12.6	12	11.4	nd	nd	nd	nd		
TOTAL	719.9	632.4	601.2	570.0	nd	nd	nd	nd		

## 7.4 Commentaires au tableau T7

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Biomasse aérienne		
Biomasse souterraine		
Bois mort		

Autres commentaires généraux au tableau							

## 8 Tableau T8 – Stock de carbone

## 8.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse	Carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y
aérienne	compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le
	feuillage.
Carbone dans la biomasse	Carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles
souterraine	de moins de deux mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile
	de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la
	litière.
Carbone dans le bois mort	Carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la
	litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort
	comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont
	le diamètre est supérieur ou égal à dix cm ou tout autre diamètre utilisé
	par le pays.
Carbone dans la litière	Carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est
	inférieur au diamètre minimal pour le bois mort (par ex. dix cm), gisant à
	différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique.
Carbone dans le sol	Carbone organique présent dans les sols minéraux et organiques (y compris
	les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifique indiquée par le pays et
	appliquée de façon cohérente à travers toutes les séries chronologiques.

#### 8.2 Données nationales

#### 8.2.1 Sources de données

Références des sources	Qualité	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
d'information	(E/M/F)			
Stockage et production annuelle de bois par strate (Source : IFN 2007)	INF	Production annuelle des strates forestières	2007	

#### 8.2.2 Classement et définitions

Pas de classes nationales en dehors des strates définies par les résultats de l'inventaire forestier national et des inventaires régionaux financés sur le fond BAD du Projet Bois de Feu phase II.

## 8.2.3 Données de base

En l'absence de données nationales concernant le stock de carbone, la méthodologie préconisée dans les directives de la FAO (2008) a été utilisée :

<u>Carbone dans la biomasse aérienne</u> = Biomasse aérienne x 0,47

(0, 47 étant la valeur par défaut préconisée par le GIEC dans l'annexe 5.2 des directives FAO)

<u>Carbone dans la biomasse souterraine</u> = Biomasse souterraine x 0,47

<u>Carbone dans le bois mort</u> = valeur par défaut du GIEC non disponible. Ce sont ici les valeurs issues de l'inventaire forestier national.

<u>Carbone dans la litière</u> = Superficie forestière x 2,1 /1000

(2,1 étant la teneur en carbone de la litière tirée de l'annexe 5.9 pour les forêts de feuillus tropicales)

<u>Carbone dans le sol</u> = <u>Superficie forestière x 65 /1000</u>

(65 étant la teneur en carbone du sol tirée de l'annexe 5.10 pour les sols des zones tropicales humides à faible activité d'argile).

#### 8.3 Données à insérer dans le tableau T8

	Carbone (Millions de tonnes métriques)							
	Forêt			Autres terres boisées				
Catégorie de FRA 2010	1990	2000	2005	2010	1990	2000	2005	2010
Carbone dans la biomasse aérienne	267.41	234.91	223.33	211.74	nd	nd	nd	nd
Carbone dans la biomasse souterraine	64.18	56.38	53.60	50.82	nd	nd	nd	nd
Sous-total: Carbone dans la biomasse vivante	331.59	291.29	276.93	262.56	nd	nd	nd	nd
Carbone dans le bois mort	6.77	5.95	5.65	5.36	3.39	3.39	3.39	3.39
Carbone dans la litière	12.10	10.63	10.10	9.58	6.07	6.07	6.07	6.07
Sous-total: Carbone dans le bois mort et la litière	18.87	16.58	15.75	14.94	9.46	9.46	9.46	9.46
Carbone dans le sol	374.4	328.9	312.7	296.4	187.8	187.8	187.8	187.8
TOTAL	724.86	636.77	605.38	573.9	197.26	197.26	197.26	197.26

Calcul fait à partir des directives de FRA /GIEC (annexe 5.2 des directives FAO)

Profondeur du sol (cm) utilisée pour estimer le	20
carbone dans le sol	30 cm

## 8.4 Commentaires au tableau T8

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Carbone dans la biomasse aérienne	La biomasse aérienne est calculée avec le coefficient 0,47 par m3 du volume bois sur pied	
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone de la biomasse souterraine est calculé avec le coefficient 0,47	
Carbone dans le bois mort	Alors que le volume de bois mort est obtenu à partir des données d'inventaire forestier national, l'équivalent carbone est calculé avec un cœfficient de 0.47	
Carbone dans la litière	Les données de GIEC de l'annexe 5 du tableau 59 ont été utilisées car aucune donnée nationale n'existe.	
Carbone dans le sol	Quoique le carbone calculé à partir des formules issues des directives de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux à effet de serre suggère une production de 20t /ha pour les sols forestiers, nous avons préféré dans ce rapport FRA utiliser la conversion proposée par le GIEC (soit 65 tonnes/ha dans 30 cm de profondeur) en harmonisation avec les autres estimations.	

## Autres commentaires généraux au tableau

Pour ce qui concerne l'estimation du carbone, aucune donnée nationale n'existe actuellement. La deuxième communication sur le changement climatique n'a pas encore fait cet inventaire qui sera entamé en 2009.

## 9 Tableau T9 - Incendies de forêt

## 9.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Nombre d'incendies	Nombre moyen annuel d'incendies de végétation dans le pays.
Superficie touchée	Superficie moyenne annuelle touchée par les incendies de végétation dans le
par les incendies	pays.
Incendie de	Tout incendie de végétation indépendamment de la source d'allumage, du
végétation	dégât ou du bénéfice.
(terme supplémentaire)	
Incendie non contrôlé	Tout incendie de végétation <u>non planifié et non contrôlé</u> qui, quelle que soit sa
	source d'allumage, peut nécessiter une action d'extinction ou toute autre action
	conforme à la politique des organisations de lutte contre le feu.
Feu planifié	Un feu de végétation <u>allumé comme outil de gestion</u> qui brûle sous
	prescription; le feu est confiné à une zone prédéterminée et produit le
	comportement et les caractéristiques du feu, demandées pour obtenir le
	traitement du feu planifié et/ou à des objectifs de gestion de la ressource.

### 9.2 Donnée nationales

### 9.2.1 Sources des données

Références des sources	Qualité	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
d'information	(E/M/F)			
Inventaire forestier national	E	Superficie des formations végétales	2007- 2008	Cet inventaire a été fait sur tout le territoire national et a permis d'avoir les catégories de formations sus indiquées
Rapports de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (Service Suivi Evaluation)		Superficie des terres incendiées		

## 9.3 Analyse et traitement des données nationales

## 9.3.1 Estimation et prévision

Données tirées des rapports de le Direction générale des forêts et des ressources naturelles.

## 9.4 Données à insérer dans le tableau T9

## Tableau 9a

	Moyenne annuelle sur une période de 5 ans								
Catégorie de FRA 2010	1	1990		000	2005				
Categorie de l'Ari 2010	1000	nombre	1000	nombre	1000	nombre			
	hectares	d'incendies	hectares	d'incendies	hectares	d'incendies			
Superficie totale de terres									
touchées par les incendies	221,24	80	221,24	110	221,22	110			
dont de forêt	66,44	60	53,5	80	47,02	80			
dont d'autres terres boisées	71,8	10	76,72	20	79,18	20			
dont d'autres terres	83	10	91,02	10	95,02	10			

### Tableau 9b

Catégorie de FRA 2010	Proportion de superficie forestière touchée par des incendies (%)				
	1990	2000	2005		
Incendie non contrôlé	40	40	40		
Feu planifié	60	60	60		

Note: Les chiffres des années de référence se rapportent aux moyennes des superficies touchées annuellement pour les périodes de cinq ans suivantes: 1988-1992, 1998-2002 et 2003-2007 respectivement.

Variable /	Commentaires sur les données, les	Commentaires sur les tendances indiquées
catégorie	définitions, etc.	
Superficie	Les données ci-dessus proviennent des	
touchée par les	rapports de la Direction Générale des	
incendies	Forêts alors que celles sur le planifié	
	proviennent des données des centres et	
	offices	
Nombre		
d'incendies		
Incendie non	Les superficies des Parcs, réserves et les	
contrôlé / Feu	plantations de teck subissent des feux	
planifié	contrôlés et planifiés chaque année	
	_	

Autres commen	taires généraux au tableau	

# 10 Tableau T10 – Autres perturbations influençant la santé et vitalité des forêts

Pas de données disponibles

## 11 Tableau T11 – Extraction de bois et valeur du bois extrait

## 11.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois rond extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et de services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois extrait pour la production d'énergie, que ce soit pour usage industriel, commercial ou domestique.

## 11.2 Données nationales

#### 11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
FAOSTAT		extraction bois industrie et bois de feu	1990 2000 2005	

### 11.2.2 Données de base

## Concernant le bois de feu :

Année	1988	1989	1990	1991	1992
Vol en 1000 m3 sous écorce	5404, 5	5524,8	5579,2	5625,5	5676,4
Année	1998	1999	2000	2001	2002
Vol en 1000 m3 sous écorce	5882,3	5895,6	5910,3	121,7	154,3
Année	2003	2004	2005	2006	2007
Vol en 1000 m3 sous écorce	162,3	162,3	6061,2	6100,6	6141,0

## **Concernant le bois industriel :**

Année	1988	1989	1990	1991	1992	
Vol en 1000 m3 sous écorce	250,0	259,0	274,0	300,0	296,0	
Année	1998	1999	2000	2001	2002	
Vol en 1000 m3 sous écorce	326,0	332,0	332,0	332,0	332,0	
Année	2003	2004	2005	2006	2007	
Vol en 1000 m3 sous écorce	332,0	332,0	332,0	332,0	427,0	

Les données sur les valeurs ne sont pas disponibles.

## 11.3 Analyse et traitement des données nationales

## 11.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

## 11.3.2 Estimation et prévision

Les estimations sont des moyennes sur 5 ans pour 1990 (1988-1992), 2000 (1998-2002), 2005 (2003-2007). Les valeurs ainsi obtenues (sous écorce) ont été ensuite converties en m3 sur écorce en les multipliant grâce à un facteur de 1,15.

### 11.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

Pas nécessaire.

#### 11.4 Données à insérer dans le tableau T11

Catágorio do EDA 2010	Extraction	on de bois i	ndustriel	Extraction de bois de feu		
Catégorie de FRA 2010	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Volume total (1000 m <sup>3</sup> sur écorce)	317	380	404	6 396	4 132	4 284
dont provenant de la forêt	317	380	404	6 396	4 132	4 284
Valeur unitaire (monnaie nationale / m³ sur écorce)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Valeur totale (1000 monnaie nationale)	ND	ND	ND	ND	ND	ND

	1990	2000	2005
Nom de la monnaie nationale	FCFA	FCFA	FCFA

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Volume total de		
bois industriel		
Volume total de		
bois de feu		
Valeur unitaire		
Total value		

Autres commentaires généraux au tableau	

## 12 Tableau T12 – Extraction de produits forestiers non ligneux et valeur des PFNL extraits

Pas de données disponibles

## 13 Tableau T13 – Emploi

## 13.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition	
Emploi-équivalent plein	Unité de mesure correspondant à une personne travaillant plein temps pendant	
temps (EPT)	une période de référence spécifiée.	
Emploi	Inclut toute personne pourvue d'un emploi salarié ou à titre indépendant	
Emploi salarié	Toute personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail moyennant <u>un salaire ou un traitement</u> en espèces ou en nature.	
Emploi à titre indépendant	Personne qui, durant la période de référence, a effectué un travail en vue d'un bénéfice ou gain familial en espèces ou en nature (par ex. les employeurs, les personnes travaillant pour leur propre compte, les membres de coopératives de producteurs, les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale).	

#### 13.2 Données nationales

#### 13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Direction Général du Centre National de Gestion des Réserves de Faunes) (CENAGREF) : 2008	E	Emploi dans aires protégées	2008	
Etude FAO – contribution du secteur forestier aux économies nationales – 1990- 2006	M	Emploi	2008	

### 13.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

### 13.2.3 Données de base

Les données ne sont pas disponibles concernant l'emploi dans la production primaire de biens au Bénin.

Il existe par contre des données concernant l'Emploi dans la gestion des aires protégées (2008).

Direction Général du Centre	Direction du Parc National de la	Direction du Parc Régional du W :
National de Gestion des Réserves	Pendjari (PNP) : 2008	2008
de Faunes) (CENAGREF) : 2008	-	
11	39	54

Il s'agit d'emplois à temps plein conformément à l'organigramme.

## 13.3 Analyse et traitement des données nationales

### 13.3.1 Calibrage

Pas nécessaire.

### 13.3.2 Estimation et prévision

Les données datant de 2008, nous ne pouvons pas estimer les données pour les années de référence du tableau final T13.

Les emplois salariés (1) proviennent de l'étude FAO.

## 13.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

### 13.4 Données à insérer dans le tableau T13

Catégorie de FRA 2010	Emploi (1000 EPT)			
Categorie de FKA 2010	1990	2000	2005	
Emploi dans la production primaire de biens	ND	ND	ND	
dont emploi salarié	ND	1	1	
dont emploi à titre indépendant	ND	ND	ND	
Emploi dans la gestion des aires protégées	ND	0.1	0.1	

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Emploi dans la production primaire de biens		
Emploi salarié / Emploi à titre indépendant		
Emploi dans la gestion des aires protégées	Chiffre de l'étude 2008 rapporté pour les périodes 2000 et 2005.	

Autres commentaires généraux au tableau	

## 14 Tableau T14 - Cadre politique et juridique

## 14.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition	
Politique forestière	La politique forestière est l'ensemble des orientations et des principes d'actions	
	adoptés par les autorités publiques en harmonie avec les politiques nationales	
	socioéconomiques et environnementales dans un pays donné et destinés à	
	orienter les décisions futures portant sur l'aménagement, l'utilisation et la	
	conservation de la forêt et des arbres au bénéfice de la société.	
Loi forestière	Ensemble de règles décrétées par l'autorité législative d'un pays réglementant	
	l'accès aux ressources forestières ainsi que leur gestion, conservation et	
	utilisation.	

## 14.2 Données à insérer dans le tableau T14

Indiquer l'existence des éléments suivants: (2008)				
1. Déclaration de politique forestière de portée nationale		X	Oui	
			Non	
Si OUI, indiquer:	Année de l'approbation	199	94	
Si OOi, maiquei .	Référence du document			
2. Programme forestier nat	cional (pfn)	X	Oui Non	
	Dénomination du pfn dans le pays		ogramme forestier national	
	Année de démarrage	200	07	
			En cours de formulation	
Si OUI, indiquer:	Statut actuel	X	En cours d'application	
	Statut actuer		En révision	
			Processus temporairement suspendu	
	Référence du document ou site web			
3. Loi (Acte juridique ou Code) sur la forêt de portée nationale		X	Oui, il existe une loi forestière spécifique	
			Oui, mais les règles sur la forêt sont incorporées dans une autre législation (plus générale)	
			Non, les questions forestières ne sont pas réglementées par la législation nationale	
	Année de l'adoption	199	93	
G. OTH . I.	Année du dernier amendement	En	cours	
Si OUI, indiquer:	Référence du document	d'a	Loi 93-009 du 02 juillet 1993 et son décret d'application portant régime des forêts en République du Bénin	

En cas de responsabilité décentralisée dans l'élaboration de la politique et/ou législation forestière, indiquer l'existence des éléments suivants et expliquer, dans les commentaires relatifs au tableau, la façon dont la responsabilité est organisée dans votre pays lors de l'élaboration décentralisée de la politique et/ou législation forestière.							
4 Déglavations dégantralisées de politique forestière		Oui					
4. Déclarations décentralisées de politique forestière	X	Non					
Dans l'AFFIRMATIVE, indiquer le nombre de régions/départements/provinces ayant adopté des déclarations de politique forestière							
5. Lois décontrolisées (Actos invidientes on Codes) sur la fauêt		Oui					
5. Lois décentralisées (Actes juridiques ou Codes) sur la forêt	X	Non					
Si OUI, indiquer le nombre de régions/départements/provinces ayant des lois sur les forêts		départements et 77 nmunes					

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.
Déclaration de politique	Une déclaration de la politique forestière a été faite en 1994 avec des stratégies et
forestière de portée	des axes. Le document de politique forestière a été entériné par le ministre de
nationale	l'environnement et de la protection de la nature qui l'a envoyé ensuite au Conseil des ministres pour devenir la politique du gouvernement.
Programme forestier	Le Mécanisme a aidé la Bénin à avoir un financement pour le programme
national (pfn)	forestier national qui est en cours d'exécution avec les autres acteurs du
	développement
Loi (Acte juridique ou	Loi 93 sur le Régime forestier et la Loi 2002 sur la faune
Code) sur la forêt de portée	
nationale	
Déclarations décentralisées	
de politique forestière	
de pontique forestiere	
Lois décentralisées (Actes	
juridiques ou Codes) sur la	
forêt	

Autres commentaires généraux au tableau	

## 15 Tableau T15 - Cadre institutionnel

## 15.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Ministre responsable de	Ministre détenant la responsabilité principale sur les questions forestières et la
l'élaboration de politiques	formulation de la politique forestière.
forestières	
Directeur des forêts	Le Directeur des forêts – ou chef de l'administration forestière - est le
	fonctionnaire en charge de l'application du mandat de l'administration publique
	relatif aux forêts.
Degré de subordination	Nombre de degrés hiérarchiques administratifs entre le Directeur des forêts et le
	Ministre.
Diplôme universitaire	Titre obtenu auprès d'une université après au moins trois ans d'études post-
	secondaires.

## 15.2 Données à insérer dans le tableau T15

## Tableau 15a

Catégorie de FRA 2010	2008
Ministre responsable de la formulation de politiques	Ministre de l'environnement et de la Protection de la
forestières: donner le titre complet	Nature
Degré de subordination du Directeur des forêts au	1 <sup>er</sup> degré de subordination par rapport au Ministre
sein du Ministère	X 2ème degré de subordination par rapport au Ministre
	3 <sup>ème</sup> degré de subordination par rapport au Ministre
	4 <sup>ème</sup> degré, ou degré plus bas, de subordination par rapport au Ministre
Autres organismes forestiers publics au niveau national	Office National du Bois (ONAB) Centre National de Gestion de reserve de Faunes (CENAGREF) Centre National de Télédétection et de la Surveillance du Couvert Forestier (CENATEL) Centre de Recherche et de Formation Forestière (CERF)
Institution(s) responsable(s) de l'application des lois forestières	Direction génarale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) Les Tribunaux Office National du Bois ONAB Centre National de Gestion des Réserves de Faune CENAGREF

## Tableau 15b

	Ressources humaines au sein des institutions forestières publiques						
Catégorie de FRA 2010	2000		2005		2008		
	Nombre %Femmes 1		Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	
Effectifs totaux	243	0,04	573	1,9	749	4,8	
dont possédant un diplôme universitaire ou équivalent	121	0	150	13,3	172	4,65	

(Sources : service du personnel et les rapports 2000, 2005, 2008)

Note: Sont exclues les personnes travaillant dans des entreprises de l'État, dans l'enseignement et la recherche ainsi que les travailleurs saisonniers/temporaires.

Variable / ca	tégorie			Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées	
Ministre respo forestières	onsable d	le la formulatior	de politiq	ues	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN)	
Degré de subordination du Directeur des forêts au sein du Ministère					Le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles est un collaborateur direct du Ministre au travers d'un Secrétaire Général. Le Directeur a sous son contrôle des Directeurs Techniques.	
Autres organismes forestiers publics au niveau national				Office National du Bois (ONAB), Centre National de Gestion de reserve de Faunes (CENAGREF), Centre National de Télédétection et de la Surveillance du Couvert Forestier (CENATEL) Centre de Recherche et de Formation Forestière (CERF)		
Institution(s) responsable(s) de l'application des lois forestières				DGFRN Les Tribunaux ONAB CENAGREF		
Ressources humaines au sein des institutions forestières publiques						
Institutions	Siège	Bureaux Décentralisés	%de femmes	Total		
Effectifs (en 2008)	45	704	4,8%	749		

Autres commentaires généraux au tableau						

## 16 Tableau T16 - Formation et recherche

## 16.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Terme	Définition
Nombre annuel d'étudiants	Nombre d'étudiants universitaires ayant achevé avec succès des études de
	niveau équivalent ou supérieur à une licence en sciences forestières, ou bien
	ayant obtenu un diplôme ou brevet de technicien forestier.
Doctorat	Diplôme d'études supérieures (ou équivalent) sanctionnant une durée totale
	d'études d'environ huit ans.
Master ou équivalent	Diplôme d'études supérieures (ou équivalent) sanctionnant une durée d'études
	de cinq ans.
Licence ou équivalent	Diplôme d'études supérieurs (ou équivalent) sanctionnant une durée d'études de
	trois ans
Diplôme ou Brevet de	Qualification délivrée par un établissement technique d'enseignement supérieur
technicien	consistant en un ou trois ans d'enseignement post-secondaire.
Centres de recherche	Centres de recherche réalisant des programmes de recherche sur les questions
forestière financés par des	forestières. Le financement de ces centres est fait sur fonds publics ou à travers
fonds publics	d'institutions publiques.

### 16.2 Données nationales

#### 16.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Rapport du CERF, 2008	(2)(1)(2)	Personnel recherche	2005 2008	
Université D'Abomey Calavi		Nombre diplômés	2000 2005 2008	
Université de Parakou		Nombre diplômés	2000 2005 2008	

### 16.2.2 Données de base

Concernant les cadres travaillant au CERF (Centre de Recherche et de Formation Forestière) en 2008 :

	Personnel de la recherche –effectifs et qualifications de 2007-2008									
CERF	Technicien %F Licence %F Maîtrise %F Doctorat %F									
	06									

Source : Rapport du Centre d'Etudes de Recherche et de Formation 2008

## 16.3 Analyse et traitement des données nationales

## 16.3.1 Estimation et prévision

## 16.4 Données à insérer dans le tableau T16

Catácaria da EDA	Nombre annuel de diplômés dans le pays							
Catégorie de FRA 2010	20	000	20	05	2008			
2010	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes		
Master en sciences								
forestières	20	0	20	0	30	0		
Licence en sciences								
forestières	30	0	35	8%	35	8%		
Diplôme / Brevet de								
technicien forestier	0	0	0	0	0	0		
	Cadres ti	ravaillant dans	les centres de	e recherche fo	restière finai	ncés par des		
Catégorie de FRA			fonds	publics		•		
2010	20	000	20	05	2008			
	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes	Nombre	%Femmes		
Doctorat	ND	ND	2	0	02	0		
Master ou équivalent	ND	ND	10	0	16	0		
Licence ou équivalent	ND	ND	0	0	0	0		

Source: Rapport PFN 2008

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Nombre annuel de diplômés dans le pays	Le nombre de femmes diplômées en licence en sciences forestières est de 3 par année soit 8%.	
Cadres travaillant dans les centres de recherche forestière financés par des fonds publics		

Autres commentaires généraux au tableau				

# 17 Tableau T17 – Recouvrement des recettes publiques et dépenses

## 17.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Recettes forestières	Toute recette de l'État perçue sur la production intérieure (domestique) et le commerce de produits et de services forestiers. À ces fins, sont inclus dans les produits forestiers: le bois rond, le bois scié, les panneaux en bois, les pâtes et papiers, et les PFNL. Pour autant que possible, cette catégorie doit inclure les recettes perçues par tous les niveaux de l'État (c'est-à-dire niveau central, régional/provincial et municipal) mais doit exclure les bénéfices des entreprises commerciales publiques
Dépenses publiques	Toute dépense de l'État en faveur d'activités relatives aux forêts (définies par la suite).
Dépenses opérationnelles (sous-catégorie des dépenses publiques)	Toute dépense de l'État en faveur d'organismes publics exclusivement engagés dans le secteur forestier. Lorsque l'administration forestière fait partie d'un organisme publique plus grand (par ex. département ou ministère), seulement la composante du secteur forestier des dépenses totales de l'organisme en question est incluse. Pour autant que possible, sont également incluses les autres institutions (par ex. de recherche, de formation ou de commercialisation) exclusivement engagées dans le secteur forestier, mais sont exclues les dépenses des entreprises commerciales publiques.
Paiements de transferts	Toute dépense de l'État en faveur de mesures directes (transferts) d'incitation
(sous-catégorie des dépenses publiques)	financière versée à des organismes non gouvernementaux et du secteur privé, à des collectivités, des entreprises ou des particuliers œuvrant dans le secteur forestier pour la mise en oeuvre d'activités relatives aux forêts.
Financement interne	Dépenses publiques financées grâce à des ressources financières publiques d'origine interne (domestique), y compris: les recettes forestières retenues, les fonds associés aux forêts et les allocations du budget national (par ex. de sources de revenus publics de secteurs non forestiers).
Financement externe	Dépenses publiques financées grâce à des allocations et prêts de donateurs, d'organisations non gouvernementales, d'organismes internationaux pour le financement et d'organisations internationales lorsque ces fonds sont canalisés à travers des institutions nationales publiques.

## 17.2 Données nationales

## 17.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Rapports Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles		Recettes et dépenses	2004 à 2008	

### 17.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition			
Recettes	Elles proviennent des taxes et redevances et transactions issues de			
Receites	l'exploitation légale ou illégales des produits forestiers. Les redevances sont			

collectées sur le bois d'œuvre

Source : Rapports Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles

#### 17.2.3 Données de base

<u>Les recettes</u> proviennent des taxes et redevances et transactions issues de l'exploitation légale ou illégales des produits forestiers. Les redevances sont collectées sur le bois d'œuvre.

Années	Recettes forestières	Observations
	(FCFA)	
2004	1 707 380 000	Moyenne =
2005	2 049 730 000	2 200 888 000
2006	2 402 100 000	
2007	2 402 100 000	
2008	2 443 130 000	

Source : Rapports Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles

### Dépenses:

Catégories de dépenses	Années/Dépenses (FCFA)				
	2007	2008	2009		
Fonctionnement	543 255	1 274 745	864 141		
Dépenses du personnel	327 255 000	619 545 000	187 048 000		
Achat biens et services	0	54 200 000	76 000 000		
Ressources intérieures	965 000 000	1 469 000 000	1 385 000 000		
Ressources extérieures	8 400 000 000	8 436 960 000	9 894 650 000		
Total	9 692 798 255	10 580 979 745			
			11 543 562 141		

Source : Rapports Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles

Catégories de	Années/Dépenses (FCFA)					Années/Dépenses (FCFA)			
dépenses	2007 2008 2009								
Transferts	216 000 000	601 000 000	601 000 000						

Source : Rapports Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles

### 17.3 Analyse et traitement des données nationales

#### 17.3.1 Calibrage

Pas nécessaire

### 17.3.2 Estimation et prévision

Les données fournies pour 2007 ont été reprises telles quelles pour 2005.

### 17.3.3 Reclassement dans les catégories de FRA 2010

## 17.4 Données à insérer dans le tableau T17

## Tableau 17a – Recettes forestières

Catégories de FRA 2010	Recettes (1000 en monnaie nationale)		
	2000	2005	
Recettes forestières	ND	2 049 730	

## Tableau 17b – Dépenses publiques dans le secteur forestier par source de financement

Catégories de FRA 2010  Financen (1000 er nati			naie	Financement externe (1000 en monnaie nationale)		Total (1000 en monnaie nationale)	
	2000	2	005	2000	2005	2000	2005
Dépenses opérationnelles	ND	1 2	292 798	ND	8 400 000	ND	9 692 798
Paiements de transferts	ND	2	216 000	ND	ND	ND	216 000
Total dépenses publiques		1.5	508 798	ND	8 400 000	ND	9 908 798
Si les paiements de transferts sont destinés à la gestion et la conservation des forêts, indiquer pour quels objectifs spécifiques ils ont été			Reboisement Boisement				
effectués - Cocher toutes les cases applicables.			Inventaire forestier et/ou plan d'aménagement				
			Conser	vation d	e la biodiversi	ité de la f	orêt
			Protect	ion du so	ol et de l'eau		
			Amélio	ration d	es peuplemen	ts foresti	ers
			Établis	sement o	ou préservatio	n des aire	es protégées
			Autre,	indiqué (	ci-dessous	•	

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Recettes forestières	Chiffre 2005	Les recettes proviennent des taxes et redevances et transactions issues de l'exploitation l'égale ou illégales des produits forestiers. Les redevances sont collectées sur le bois d'œuvre,
Dépenses opérationnelles	Chiffre 2007	
Paiements de transferts	Chiffre 2007	

Autres commentaires généraux au tableau	
Néant	